

La Ville d'Antibes Juan-Les-Pins recrute

Au sein de la Direction Adjointe Mer Littoral, Promotion Santé, Environnement Urbain

Un Chargé de Projets Portuaires (h/f)

Pour son Service des Ports

Cadre d'emplois des Ingénieurs
Filière Technique - Catégorie A/A+
Fonction Rifseep : Responsable Conseiller Thématique

Cité renommée pour son charme azuréen, Antibes Juan-Les-Pins conjugue harmonieusement développement urbain et qualité de la vie.

La Ville offre à son personnel municipal un environnement professionnel stable et motivant afin de favoriser l'implication qu'elle en attend dans ses nombreuses missions au service de ses habitants.

Vos missions :

Sous l'autorité du Responsable de Service – Directeur des Ports, s'assure de la mise en œuvre et du suivi opérationnel des projets d'aménagement portuaires, dans le respect des procédures administratives, des règles domaniales, d'exploitation et de sécurité.

Le chargé de projets coordonne et gère l'ensemble des ressources, moyens techniques et opérationnels nécessaires à la mise en œuvre des projets portuaires.

Missions principales en liaison avec les élus et les services de la Ville

Mise en œuvre et suivi opérationnel des projets d'aménagement portuaires

- Suivi de la mise en œuvre des projets d'aménagements portuaires et des zones de mouillages, proposé par les délégataires de service public (Vauban 21, Gallice 21, Crouton, Salis, ZMEL Olivette, Crouton, etc.),
- Suivi des programmes d'étude, travaux, sur l'ensemble des ports et zones de mouillage, de la phase diagnostic à la livraison des projets (maîtrise d'œuvre interne),
- Assistance opérationnelle, planification, programmation, estimation financière, pilotage opérationnel, en matière de solutions d'aménagements,
- Participation à la définition des besoins et à la définition des cahiers des charges avec une assistance technique et administrative,
- Participation au suivi des chantiers, contrôle de l'exécution des travaux et à leur réception,
- Exploitation des éléments techniques relatifs à la qualité du service public pour l'analyse des rapports annuels d'activité des délégataires dans le cadre d'une synthèse, en relation avec le Responsable du Service – Directeur des Ports,
- Elaboration des procédures de commande publique en relation avec le SCAF et la DCP,
- Participation aux propositions budgétaires du Service et exécution du budget, élaboration des marchés liés aux besoins opérationnels,
- Participation à toute instance liée à ces activités (assemblées générales, CLUPP, conseils portuaire, etc.),
- Force de proposition en matière d'aménagement portuaire

Suivi administratif et financier

- Suivi administratif et technique de la mise en œuvre des conventions de DSP et AOT, de la phase diagnostic à la livraison des projets,
- Rédaction de rapports périodiques d'activité,
- Elaboration des marchés publics et consultations

Assistance et conseil

- Assistance technique et administrative générale liée à l'activité portuaire,
- Proposition de toute étude préalable, destinée à améliorer le service public portuaire ou maintenir les structures portuaires en bon état,
- Veille à l'évolution législative et réglementaire en préservant les intérêts de la collectivité,
- Conseille la collectivité sur toute question liée au développement et à l'aménagement portuaire,
- Participation aux réunions (COTECH, COPIL, CHSCT, Conseil Municipal, Comités techniques, Commissions sécurité et accessibilité, etc.), rédaction de reporting et comptes rendus,
- Apporte les éléments techniques nécessaires au suivi des contentieux en cours et à venir,
- Participe à toute mission confiée pas sa hiérarchie, dans le cadre des projets d'aménagement portuaire et des zones de mouillage.

Le développement des relations extérieures en matière de suivi technique et opérationnel des projets

- Contribuer aux bonnes relations de travail avec les concessionnaires, les services de l'Etat, les organismes institutionnels, les usagers...
- Promouvoir la protection de l'environnement en partenariat avec les autres services concernés,
- Etre force de proposition, amélioration des bonnes pratiques au sein des zones portuaires.

Nous recherchons le profil suivant :

Formation : Bâtiment Génie Civil – Réseau, voirie, infrastructure

Connaissance des procédures juridiques, administratives et des finances publiques.

Connaissance en matière de commande publique.

Connaissance du fonctionnement, de la sécurité, sûreté et salubrité d'un ouvrage public.

Permis bateau, connaissance du langage marin et de l'environnement portuaire souhaités

Expérience :

Expérience professionnelle similaire dans une collectivité territoriale ou en capitainerie exigée

Connaissances / Compétences :

- Principes de gestion et d'organisation de travaux et chantiers
- Concevoir, instrumenter et piloter un projet selon une logique de résultat

Qualités humaines recherchées :

- Organisation, méthode et rigueur
- Dynamisme
- Sens relationnel et diplomatie
- Force de propositions

Particularités :

Quotité de travail : Cycle 36h par semaine compensé par 6 jours RTT par an
8H00 - 12H00 / 13H45 – 17h00 (horaire à définir avec l'agent)

Rémunération possible :

- Traitement de base indiciaire – statut de la FPT (par référence au grade de recrutement <https://www.emploi-collectivites.fr/grille-indiciaire-territoriale>)
- Régime indemnitaire (prime mensuelle)
- Prime de fin d'année
- Adhésion possible aux titres –restaurants
- Participation financière possible de la ville à la protection sociale en cas de mutuelle labellisée.

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter le Service des Ports :

Nathalie ANSAUD – Responsable du Service des Ports – 04.92.90.67.80 ou 06.19.15.27.46 - nathalie.ansaud@ville-antibes.fr